

Jeune diplômé, avec ou sans expérience professionnelle, servez votre pays en rejoignant l'armée de l'air pour vivre une expérience hors norme en soutien des opérations aériennes.



Poste n° 2018-16 OFFICIER – Responsable sécurité informatique

Unité d'affectation : Escadron électronique sol
Base aérienne 123 – Orléans

Description du poste

UNITÉ

L'Escadron électronique sol est une unité opérationnelle de l'armée de l'air qui met en œuvre des équipements de surveillance du spectre électromagnétique. Située sur la base aérienne de Bricy (Orléans), elle participe en permanence à la protection du territoire national.

Son personnel est régulièrement projeté en opérations extérieures.

POSTE

Les systèmes d'information revêtent une importance capitale dans les opérations militaires. Leur sécurité est une tâche exclusive, confiée à des spécialistes du domaine, spécifiquement formés.

Les attributions principales de l'officier de Sécurité des Systèmes d'Information (SSI) et du correspondant SSI sont les suivantes :

- connaître et faire appliquer les procédures de protection des systèmes d'information de l'unité ;
- gérer les moyens chiffrés ;
- en lien avec les services de la base aérienne et plus largement du ministère, apporter une expertise pour la mise en place de nouveaux systèmes ;
- assurer une veille technologique sur les nouvelles menaces pouvant peser sur les matériels et les procédés mis en œuvre par l'unité.

Profil recherché

CONDITIONS PARTICULIÈRES

- être de nationalité française ;
- avoir moins de 30 ans.

DIPLÔME – FORMATION

- être titulaire au minimum d'une licence universitaire ou d'un autre diplôme de niveau II dans le domaine informatique ou télécommunications.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES REQUISES

- bonne connaissance des technologies réseaux et télécommunications ;
- capacité d'organisation ;
- curiosité intellectuelle ;
- discrétion.

EXPÉRIENCES ÉVENTUELLES

- connaissance des domaines radio télécommunications et de téléphonie ;
- administration système & réseaux.

Être militaire, c'est servir l'État, au sein des armées, en portant l'uniforme. Cela implique discipline, disponibilité et loyauté. Le sens de l'adaptation et le goût de l'effort sont des qualités indispensables.

Être officier, c'est être en situation de responsabilité, en particulier auprès du personnel placé sous ses ordres. Cela suppose d'avoir le sens de l'humain et une certaine forme d'exigence vis-à-vis de soi-même.

Informations complémentaires

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Dossier de candidature à retirer et à déposer complet dans l'un des 48 bureaux Air des centres d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA/Bureaux Air) et cellules d'information et de recrutement (CIR).

Liste des CIRFA et CIR sur devenir-aviateur.fr.

SÉLECTION

La sélection s'effectue sur **dossier**. Elle est suivie de **tests psychotechniques**, d'une **évaluation en anglais**, d'**épreuves sportives**, d'une **visite médicale** et d'une **enquête de sécurité**. Elle se termine par un **entretien de motivation**.

CONTRAT

Premier **contrat de 18 mois** couvrant la période de formation militaire en qualité d'élève officier sous contrat (EOSC). Dès la fin de la formation d'EOSC, les candidats signent un engagement de 3 ans renouvelable plusieurs fois.

FORMATION

Formation militaire de 12 semaines au Cours des officiers de l'École de l'air (COEA) de Salon-de-Provence.

RÉMUNÉRATION MENSUELLE (SOLDE) *

- Aspirant ~ 1.400 € net
- Sous-lieutenant ~ 1.710 € net (à partir de 6 mois d'aspirant)
- Lieutenant ~ 1.870 € net (après 1 an de sous-lieutenant)

* À titre indicatif, hors primes et indemnités. Données non contractuelles.